



Narcastet, le 21 décembre 2018

24 DEC. 2018

Maître DUALE Christophe
4 rue O'Quin
BP 627
64006 PAU Cedex

CERTIFICAT

Je soussigné, Jean-Pierre FAUX, Maire de la Commune de Narcastet, certifie
Que l'immeuble situé sur la parcelle cadastrée section AB 94

- Est numéroté : 12 rue de la Saligue au plan de numérotage de la commune
- Est raccordé au réseau public d'assainissement
- Est situé dans le périmètre du droit de préemption urbain de la commune
- N'est pas frappé d'alignement
- N'a pas fait l'objet d'un arrêté de péril d'inhabitabilité ou d'insalubrité
- N'est pas situé dans une zone de carrière, de restauration immobilière, de résorption de l'habitat insalubre, de rénovation urbaine, de ZAD ou de ZAC
- N'est pas situé dans une zone à risque d'exposition au Plomb
- N'est pas situé dans une zone contaminée par les termites et autres insectes xylophages
- Est située en zone vert clair du PPRI

Pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,

Jean-Pierre FAUX